

Les thèses de Biella

un texte fondateur pour une approche moderne de la montagne, commun à toutes les sections de Mountain Wilderness

1 – La notion de wilderness

11 – La notion de wilderness, nom féminin traduisible par "nature sauvage non transformée par des activités humaines" doit intégrer des facteurs psychologiques et éthiques.

12 – Par wilderness de montagne, on entend cet environnement d'altitude non contaminé, où tous ceux qui en éprouvent vraiment la nécessité intérieure peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers. La qualité de la wilderness réside donc avant tout dans sa capacité potentielle à permettre un rapport créatif entre l'homme civilisé et l'environnement naturel. C'est le degré d'authenticité de ce rapport qui donne un sens non éphémère à l'aventure.

13 – Parce qu'elle implique une remise en cause totale, l'expérience de la wilderness revêt une importance particulière dans les sociétés complexes et morcelées, où vivent la majorité des alpinistes. Elle peut en effet provoquer une réaction vitale face aux contraintes d'un système qui vise à affadir de plus en plus l'être humain, à restreindre sa responsabilité, à rendre prévisibles et manoeuvrables ses comportements et ses besoins, à limiter son autonomie dans le domaine de la décision et de l'émotion.

14 – En conséquence, il est d'une importance fondamentale de prendre pleinement conscience des innombrables liens qui s'établissent entre les valeurs écologiques et les valeurs éthiques, esthétiques ou du comportement.

2 – Dégradation de la wilderness et responsabilité

21 – La communauté des alpinistes, et les associations dans lesquelles ils se reconnaissent, ont des responsabilités historiques précises dans la dégradation de la wilderness de montagne, dans les Alpes comme dans le reste du monde. Une responsabilité qui, pour avoir été le plus souvent indirecte ou involontaire, n'en est pas moins condamnable. L'indifférence, l'ignorance, la non-sensibilisation, ne sont en aucun cas justifiables.

22 – Le désir, théoriquement compréhensible, d'amener le plus grand nombre à la pratique de la montagne, en facilitant l'approche, a souvent amorcé un processus de "civilisation" exagérée. Pour faire face à la demande croissante qui en découle, on a eu recours à l'implantation de nouveaux refuges, à l'agrandissement progressif de ceux qui existaient, à la mise en œuvre de parcours "câblés" et d'autres incitations à la consommation. Mais cette politique présente de graves erreurs de jugement. En effet, elle ne tient pas compte du facteur wilderness, et de la solitude qui la caractérise, en tant que pivot indispensable de la valeur de l'alpinisme. Nous pensons que la construction et la capacité des refuges ne doivent pas être déterminées par la demande des utilisateurs potentiels, mais doivent dépendre du nombre de personnes que l'environnement naturel peut supporter sans perdre son sens. Refuges et bivouacs fixes ne devraient en aucun cas être situés le long des itinéraires de montée, ni à proximité des sommets, ni en tous cas dans des emplacements qui

puissent porter préjudice à la grandeur sauvage et la valeur symbolique de l'environnement.

23 – La wilderness est aussi gravement compromise par la pénétration des transports mécaniques. La communauté des alpinistes confirme avec force son opposition à la prolifération incontrôlée du ski de piste, avec ses infrastructures lourdes et spéculatives, et la pauvreté culturelle qu'il véhicule. Une réglementation rigoureuse des sports d'hiver, sur une base nationale et internationale, doit être considérée comme une nécessité urgente. En outre, il faut interdire d'une part l'utilisation des moyens aériens pour déposer touristes et skieurs en altitude, d'autre part la construction de nouvelles installations de remontées mécaniques qui rejoignent des sommets, des glaciers, des cols, pour relier des vallées, ou qui peuvent de quelque manière dégrader l'attrait du cadre et diminuer l'engagement de l'alpiniste, dans les régions qu'elles toucheraient.

24 – Même des interventions qui, d'un strict point de vue écologique ou esthétique, causent un impact sur l'environnement de peu d'importance, peuvent se révéler dangereuses parce qu'elles altèrent, limitent ou réduisent la richesse des expériences possibles. Il suffit d'une suite de cordes fixes abandonnées pour priver une paroi de son sens. En outre, se développent de plus en plus des conceptions de la montagne qui, si elles ne portent pas directement préjudice à l'intégrité de l'environnement, diffusent de fait, par leur caractère à prédominance de spectacle et de consommation, des messages ambigus, et favorisent l'affirmation d'une mentalité tendant à considérer la montagne comme un simple support d'activités sportives, récréatives et touristiques.

25 – Il faudrait aussi commencer à s'interroger sur les atteintes au sens profond de la wilderness causées par les descriptions techniques excessivement détaillées, qui tendent à réduire considérablement la possibilité de la découverte et les satisfactions incomparables qu'elle procure.

26 – La pollution des consciences est moins visible que la pollution des déchets, mais elle n'est pas pour cela moins nuisible. Il s'ensuit qu'une lourde responsabilité incombe aux alpinistes, surtout ceux qui, par leurs entreprises, ont acquis dans le public des initiés un certain prestige. Leur comportement sera pris comme modèle ; leur exemple va être suivi. Inutile donc de prêcher la valeur formatrice de l'aventure en montagne, ou de souscrire à des manifestes pour la défense de la wilderness, si ensuite on renonce à agir avec une cohérence absolue lorsque entrent en jeu le succès personnel, l'esprit de compétition ou d'autres enjeux sportifs ou économiques. Certes, aucun alpiniste ne peut s'arroger le droit de juger de l'extérieur les motivations intérieures des autres alpinistes, ni critiquer leurs choix sur la base de libres règles du jeu, acceptées comme des limites morales. Toutefois, il est trop évident que la crédibilité du camp de la défense de la qualité de l'environnement dépendra totalement de notre cohérence.

27 – Malheureusement, cette cohérence a été jusqu'alors démentie par le comportement de nombreuses expéditions en Himalaya ou dans les Andes. La responsabilité de la dégradation de la wilderness dans ces lieux exceptionnels retombe entièrement sur les alpinistes. Et même sur les meilleurs d'entre eux. C'est donc à la communauté des alpinistes que revient la tâche de formuler un code de comportement rigoureux, et de faire en sorte qu'il soit respecté.

28 – Dans un tel contexte, il faut considérer comme une faute grave l'abandon des camps d'altitude et des cordes fixes, de même que l'abandon ou le simple enterrement des déchets solides. Même lorsqu'on est contraint à cela par des situations imprévisibles, chacun devra ensuite s'efforcer d'effacer la moindre trace de son passage.

29 – Dans les régions de montagne au climat aride, et en tout cas au-delà des dernières installations humaines, les expéditions devront absolument éviter d'utiliser du bois de chauffage recueilli sur place. Le passage répété de nombreuses caravanes cause la désertification des hautes vallées et l'appauvrissement d'un manteau végétal précieux, qui à de telles altitudes, pousse avec une extrême lenteur. Un seul repas peut provoquer la disparition de dizaines et de dizaines d'arbustes, très petits mais parfois centenaires.

3 – Wilderness et populations de montagne

31 – Le passage répété des grandes expéditions, suivi des groupes de trekking, est en train de provoquer des transformations profondes chez les populations locales, dans leur niveau de bien-être matériel, dans leurs mentalités, dans leurs cultures traditionnelles. Il n'est pas simple d'évaluer la quantité de positif et la quantité de négatif que contiennent ces transformations, puisque les avis des experts sont partagés là-dessus. De toute façon, il semble raisonnable de considérer que ces flux importants de liquidités et de biens matériels, auxquels accèdent plus facilement les jeunes, peuvent produire une déstabilisation en introduisant des critères typiquement " occidentaux ", dans des groupes sociaux qui ne sont pas du tout préparés à les interpréter correctement ; en outre, un éventuel et toujours possible détournement de ces flux vers d'autres objectifs expose à de graves problèmes les populations locales, dans ce cas déshabituées à survivre en utilisant les seules méthodes traditionnelles. A cela s'ajoute l'insuffisante préparation socio-historique de la majorité des alpinistes et par là même leur difficulté à sortir des catégories de jugement " eurocentristes ", pour accepter la diversité et là respecter même lorsqu'elle peut paraître incompréhensible. Il est hautement souhaitable que le débat sur de telles questions s'élargisse en acquérant de la profondeur. Personne ne doit rester indifférent au fait que son comportement puisse avoir causé, ou cause, une dégradation éthique, sociale ou culturelle d'autres populations, ou avoir, avec trop de légèreté, déstabilisé la vie d'autres hommes.

32 – Il apparaît trop complexe, dans ce cadre, de traiter d'une manière crédible et complète le problème des rapports entre l'alpinisme et les populations de montagne. Toutefois, ce problème existe ; la communauté des alpinistes doit se préparer à l'affronter.

4 – Stratégie

41 – Il serait inexact d'affirmer que rien n'a été fait, jusqu'à aujourd'hui, par les alpinistes et les associations d'alpinisme, pour défendre la wilderness de montagne. Cependant, les initiatives de ce type ont eu des effets concrets assez limités.

42 – Il est temps de faire un pas en avant décisif. Les alpinistes du monde entier, réunis au congrès Mountain Wilderness à Biella, veulent créer un mouvement organisé sur un type nouveau, capable d'élaborer des stratégies courageuses, anticonformistes et efficaces pour défendre ou récupérer les

derniers espaces libres de la planète. Cette stratégie doit prévoir le recours systématique à des actions concrètes, même à travers l'usage de la provocation utopique, pour stimuler l'élévation du niveau de conscience "écologique" d'un nombre toujours croissant d'usagers de la montagne.

43 – Le mouvement né à Biella prend le nom de Mountain Wilderness et a un caractère international. Son siège central est établi en Italie pour les années 1988-1989. Le congrès a élu 21 garants auxquels revient la tâche de construire le mouvement en élaborant des statuts, de nommer les responsables de son fonctionnement pratique, et de faire en sorte que les objectifs ponctuels soient poursuivis et atteints. Les 21 garants sont élus pour une période de 2 ans.

5 – Objectifs à court et moyen terme du mouvement Mountain Wilderness

51 – Le mouvement doit agir en direction des associations qui se préoccupent d'alpinisme et de protection de la nature dans tous les pays afin de :

__Promouvoir une réforme de la culture alpine dans l'esprit de la wilderness (contre la commercialisation, le prosélytisme discriminatoire, pour la sensibilisation des jeunes dans le cadre de l'école, pour la formation d'une culture écologique chez les guides, instructeurs d'alpinisme, organisateurs de trekking).

__Rendre plus intense et efficace l'action pour la protection de l'environnement menée par ces associations, en intervenant lorsque celles-ci sont disposées à projeter ou à accepter des initiatives conformes à l'esprit de la wilderness.

52 – La partie la plus importante de l'activité du mouvement doit être celle des propositions et des incitations comme :

__Elaborer le concept, étudier la fiabilité et promouvoir la création de parcs ou de zones protégées, dans celles des régions de montagne où il est encore possible de sauver ou de rétablir la wilderness : Parc International du Mont-Blanc, parc national des Hohe Tauern, diverses zones intactes ou récupérables dans les Dolomites...

__Encourager le développement de l'alpinisme extra européen en style alpin (expéditions légères et ultra légères) ; recommander aux gouvernements locaux l'adoption de mesures sévères face à un comportement inacceptable des expéditions et des trekkings, en particulier comportant l'obligation de redescendre les déchets en un lieu déterminé.

53 – Le mouvement doit inscrire dans le cadre de son action permanente des initiatives à caractère symbolique :

__Démonter ou empêcher la construction des installations fixes incompatibles avec la wilderness, comme la télécabine de la Vallée Blanche, le circuit skieur du Pelmo, les remontées du glacier de Chavière (Vanoise), le complexe touristique du Salève, les via ferrata... En particulier, le mouvement a l'intention de commencer son activité par une action hautement significative, investissant toute son énergie pour obtenir le démontage complet de la télécabine de la Vallée Blanche, dans la chaîne du Mont-Blanc.

__Encourager l'organisation d'une expédition incluant dans ses objectifs le rétablissement d'une situation écologique notoirement détériorée (Col Sud de l'Everest, Eperon des Abruzzes au K2...).

54 – Le mouvement doit veiller à ce que les gouvernements et les organisations internationales soient informés de ses initiatives au niveau approprié, pour

obtenir les interventions nécessaires. En particulier, à l'initiative des gouvernements et administrations régionales, doivent être mis sur pieds des projets de lois concernant la réglementation rigoureuse du trafic motorisé en montagne (avions et hélicoptères, 4X4 et trials, scooters, ULM...), accompagnées de moyens de contrôle et de sanctions adéquates.

6 – Conclusion

La défense des espaces sauvages est aujourd'hui plus urgente que jamais. Pour cette raison, le congrès de Biella s'est fixé des objectifs concrets immédiats. Mais cette rencontre a aussi provoqué une nouvelle prise de conscience : la défense de la montagne n'est que l'un des aspects de la défense de la wilderness, au niveau mondial. Il est donc nécessaire d'unir les forces de tous les mouvements qui ont pour but la défense des déserts, des mers, des forêts, des sites montagneux et des calottes glaciaires ; défense qui doit impliquer l'abandon des exercices militaires destructeurs, des expériences nucléaires et du stockage des déchets radioactifs. Les montagnes font encore partie des sites sauvages de la Terre, et à ce titre appartiennent au patrimoine culturel de tous les hommes.

Biella, le 1er novembre 1987